

taires, la catégorie supérieure s'étant scindée en deux échelons inégaux en dignité :

les *ripenses* ; *cunei equitum* fortement diminués ; *auxilia* ; légions. Ces trois éléments, sans capacité offensive, remplissent une mission de couverture, répartis le long de la frontière à défendre, les légions fractionnées en deux ou plusieurs camps, les *equites* et les *auxilia* cantonnés dans des localités secondaires ou adjoints aux contingents légionnaires ;

les *comitatenses* ; armée de manœuvre recrutée parmi les garnisons du *limes* ou par de nouvelles créations, jouissant d'un statut privilégié, mais réduit par rapport aux immunités que consentait la Table de *Brigetio* : cette armée de campagne est commandée à l'origine par le *magister equitum* et le *magister peditum* : les préfets du prétoire perdent leurs prérogatives militaires, hormis l'administration de l'annone ; l'autorité sur les ducs du *limes* est transférée aux nouveaux *magistri*. L'armée de manœuvre ne remonte pas à Dioclétien et on ne peut invoquer à ce sujet le n° 5565 du *C. I. L.*, III (p. 107-108) ;

les *alares* et *cohortales* continuent d'occuper le dernier rang dans la hiérarchie sociale de l'armée ; jusque-là subordonnés aux gouverneurs, ils sont maintenant passés aux ordres des ducs : la séparation des pouvoirs est accomplie.

La *Notitia dignitatum* offre une

image disparate où sont juxtaposés les états successifs d'une organisation militaire qui n'a pas évolué partout avec la même rapidité.

E. BIRLEY. ROMAN BRITAIN AND THE ROMAN ARMY. Kendal, 1953.

Recueil d'articles parus dans diverses revues locales anglaises ou le *Durham University Journal* (cf. *Ann. épigr.*, 1951, n° 88). La plupart sont fondés sur un abondant matériel épigraphique, interprété de façon nouvelle et suggestive. Notons seulement :

241) a) P. 58-63. Sur l'autel de Bankshead (*C. I. L.*, VII, n° 802 = H. Dessau, *I. L. S.*, n° 4722), la mention *Apr. et Ruf. cos.*, rapportée à 153 ap. J.-G., doit être ajoutée, entre 262 et 266, au tableau (p. 61) des dates consulaires déjà connues de l'empire gaulois. Liste des inscriptions de Bretagne au nom des empereurs gaulois Postumus, Victorinus et Tétricus.

b) P. 87-103. Carrière de M. Cocceius Firmus, centurion de la II^e *Augusta* (*C. I. L.*, VII, nos 1111-1115 ; à rapprocher de *Ann. épigr.*, 1924, n° 143 et de *Dig.*, XLIX, 15, 6).

c) P. 130-132. La 4^e l. du *C. I. L.*, VII, n° 1054 a été lue par R. Collingwood : *trib.] coh. I V[a]rdull[orum]*. Une Lucilla est mentionnée au n° 1038 avec son mari Rufinus, qui doit être notre tribun, dont l'építaphe est due à sa femme Julia Lucilla c. f.

P. 179-180. A Carlisle. Pierre